



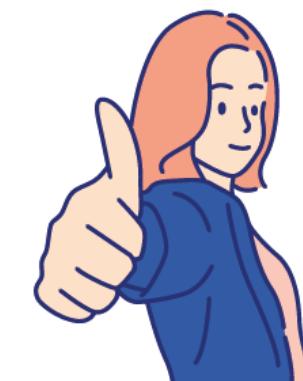
**1 seule procédure**

**1 seul dossier**

**1 seul calendrier**

---

## RÉUNION PARENTS – JANVIER 2026



## La double problématique de l'orientation post bac

### PROJET

Ecoute et dialogue

Démarches

Autonomie/sécurité

### PARCOURSUP

Procédure

Vœux / Plan B

Qualité du dossier



### Choisir / Etre choisi

# Parcoursup = la plateforme nationale d'admission en première année de l'enseignement supérieur en France

1 seule procédure

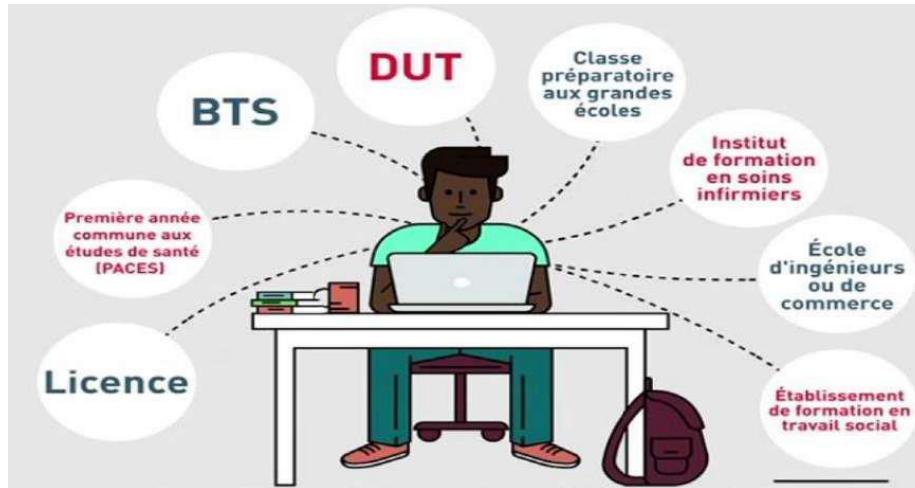
1 seul dossier

1 seul calendrier

**La procédure Parcoursup permet de :**

- créer son dossier
- trouver des informations sur les formations
- saisir ses vœux
- compléter son dossier et confirmer ses vœux
- recevoir les propositions d'admission des établissements et y répondre

Parcoursup regroupe **25000 formations** dispensant des diplômes nationaux ou d'établissements validés par l'Etat



### Formations dites « sélectives »

> les classes prépa, BTS, BUT, formations du paramédical, formations en travail social, écoles d'ingénieur, de commerce et de management, Sciences Po/ IEP, écoles vétérinaires, formations aux métiers de la culture, du sport, etc

### Formations dites « non sélectives »

> les licences dont les licences professorat des écoles (LPE) et les parcours d'accès aux études de santé (PASS)

### Formations en apprentissage

**Rappel :** ce n'est pas l'algorithme de Parcoursup qui examine les dossiers, ce n'est pas non plus Parcoursup qui choisit votre affectation

# Le calendrier 2026 en 3 étapes



1

Oct. 2025 > janvier 2026

**Je m'informe et je découvre les formations**

# S'INFORMER, ÉCHANGER, SE PRÉPARER

## Échanger avec le lycée

- Votre professeur principal
- Les personnels d'orientation

## Échanger avec les formations

- En contactant les responsables de formation
- Lors des journées portes ouvertes et salons

## Se préparer avec les outils Parcoursup

- Quiz, vidéos tuto, Règles d'or, FAQ, Live
- Site d'entraînement de la phase d'admission

## S'informer tout au long de la procédure

- Consulter l'espace « Ressources » Parcoursup

## Sur onisep.fr/avenir-s

Les informations sélectionnées par l'Onisep sur les filières, les formations et les métiers.

**MonProjetSup**, un nouvel outil pour aider professeurs et lycéens dans l'élaboration du projet d'orientation.

## Sur parcoursup.gouv.fr

Carte des formations, « favoris », comparer les formations entre elles, trouver les contacts utiles ou repérer les dates des journées portes ouvertes...

## JPO lycées, IUT, Universités

**JPO Universités Bordeaux et Bordeaux Montaigne : 30 et 31 janvier**



Retrouvez toutes les dates des JPO sur Parcoursup

Immersions à l'Université : « A la fac avant le BAC » ou « Passe ta journée à l'IUT »

## Mini-stages en BTS

## Salons

**Salon de l'Etudiant du 9 au 11 janvier**

**Salon Aquitech du 26 au 28 février**

## Fonctionne comme un moteur de recherche :

- > Géolocalisation des formations
- > Fiche détaillée de la formation
- > Suggestions de formations similaires
- > Taux d'accès à la formation selon le BAC

## Deux fonctionnalités supplémentaires

- > Conserver en « **favoris** » les formations choisies
- > Comparer les formations grâce à un « **comparateur** »

The screenshot shows a search result for a law degree at Université de Lorraine - Faculté de Droit, Economie et Administration - Site de Metz (57) (57). The result is categorized as 'PUBLIC'. It includes a green heart icon for favoriting. Below the title, it says 'Licence - Droit'. A blue box indicates 'CAPACITÉ D'ACCUEIL : 370'. To the right, under 'Taux d'accès :', there are three categories: 'BAC GÉNÉRAL : 89 %', 'BAC TECHNOLOGIQUE : 44 %', and 'BAC PROFESSIONNEL : 59 %', each with a question mark icon. At the bottom, there are two buttons: 'Voir la formation' and 'Ajouter au comparateur' with a question mark icon.

## LA FICHE FORMATION PARCOURSUP

Descriptif  
de la  
formation  
JPO  
Frais  
scolarité

**IFSI Regroupement IFSI Université de Limoges  
D.E Infirmier**

ÉTABLISSEMENT  
**ÉTABLISSEMENT PUBLIC**

FORMATION  
**FORMATION SÉLECTIVE** **FORMATION OUVRANT DROIT AUX BOURSES**

 **DIPLOME D'ÉTAT CONTRÔLÉ**



**Découvrir la formation et ses caractéristiques**

**Comprendre les critères d'analyse des candidatures**

**Consulter les modalités de candidature**

**Visualiser les chiffres d'accès à la formation**

**Poursuivre ses études et connaître les débouchés**

**Contacter et échanger avec l'établissement**

**Carte d'identité de la formation**



 IFSI CH Ussel - rentrée en septembre (19)

Autres formations accessibles :

IFSI CH Ussel - rentrée en septembre (19) ▾

Partager la page

## CHIFFRES D'ACCÈS A LA FORMATION



Les données chiffrées présentées ici sont calculées pour chaque année à la phase principale d'admission.

30 PLACES OFFERTES PAR LA FORMATION EN 2024

### Les chiffres globaux d'accès à cette formation en 2024

Calculés sur l'ensemble des candidats en 2024



1857 candidats ont postulé à cette formation

406 candidats ont pu recevoir une proposition d'intégration

34 candidats ont choisi d'intégrer cette formation

[Voir leur profil](#)

### En savoir plus sur l'accès à la formation selon mon profil

Je sélectionne mon type de bac français pour avoir des données correspondant à mon profil

Bac général



Bac technologique



Bac professionnel



### LYCÉENS BAC GÉNÉRAL

### Les chiffres d'accès à cette formation pour les bacs généraux

Calculés pour les lycéens de la voie générale, candidats à cette formation en 2024



1574 candidats ont postulé à cette formation

406 candidats ont pu recevoir une proposition d'intégration

34 candidats ont choisi d'intégrer cette formation

**SOIT UN TAUX D'ACCÈS DE 25 %**

>> Chiffres globaux + taux d'accès par type de baccalauréat pour voir le profil des candidats et la sélection

2

19 janvier 2026 > 12 mars 2026 > 1<sup>er</sup> avril 2026  
**Je m'inscris pour formuler mes vœux**

## 1. CRÉER UN COMPTE

→ **Création d'un compte Parcoursup**, en utilisant une adresse email valide et un mot de passe.

ATTENTION : utiliser l'adresse mail transmise au lycée.

## 2. CRÉER SON DOSSIER

→ **Création du dossier : à partir de son INE** (identifiant national élève pour tous les lycéens).

*Il est présent sur les bulletins scolaires ou le relevé de notes des épreuves du baccalauréat.*

**Conseil aux parents et tuteurs légaux** : Vous pouvez également renseigner votre email et numéro de portable dans le dossier de votre enfant pour recevoir messages et alertes Parcoursup. Vous pourrez également recevoir de la part des formations qui organisent des épreuves écrites/orales le rappel des échéances à respecter

Du 19 janvier au 12 mars inclus

**SAISIE DES VŒUX**

> **Jusqu'à 10 vœux + 10 vœux pour des formations en apprentissage**

- > Pour des **formations sélectives** (Classes prépa, STS, IUT, écoles, IFSI, IEP, etc.) et **non sélectives** (licences, LPE ou PASS)
- > **Un onglet dédié aux candidatures sur les formations en apprentissage**
- > **Lorsque la formation le demande, le vœu doit être expressément motivé** (lettre motivation)
- > **Pas de classement des vœux**
- > **La date de formulation des vœux n'est pas prise en compte** pour l'examen du dossier
- > **Les vœux ne sont connus que de vous** : la formation ne connaît que le vœu qui la concerne

**Conseil :** ne vous auto-censurez pas, diversifiez vos vœux et évitez impérativement de n'en formuler qu'un seul

## Les vœux multiples

> Un vœu multiple est un regroupement de plusieurs formations similaires

Exemple : le vœu multiple BTS « Commerce International » regroupe toutes les formations de BTS de cette spécialité à l'échelle nationale

> Un vœu multiple compte pour 1 vœu parmi les 10 vœux possibles

1/10

> Chaque vœu multiple est composé de sous-vœux **20 max** : correspondent chacun à un établissement différent. Pas de classement des sous-vœux.

> Sauf exception, il n'y a pas de vœu multiple pour les licences

## Les vœux multiples

→ Certaines formations ont un **nombre de sous-vœux limité à 10 par vœu multiple dans la limite de 20 sous-vœux au total** :

- **Les BTS et les BUT** regroupés par spécialité à l'échelle nationale
- **Les DN MADE** regroupés par mention à l'échelle nationale
- **Les DCG** (diplôme de comptabilité et de gestion) regroupés à l'échelle nationale
- **Les classes prépas** regroupées par voie à l'échelle nationale (spécificité de l'internat)
- **Les EFTS** (Établissement de Formation en Travail Social) regroupés par DE à l'échelle nationale
- **Les DNA** (diplôme national d'art) regroupés par mention à l'échelle nationale

## Les vœux multiples

→ D'autres formations ont un **nombre de sous-vœux qui n'est pas limité** :

- **Les IFSI** (Instituts de Formation en Soins Infirmiers) et **les instituts d'orthophonie, orthoptie et audioprothèse** regroupés à **l'échelle territoriale**.

À noter : Il n'est possible de sélectionner que 5 vœux multiples maximum pour les filières IFSI, orthoptie, audioprothèse et orthophonie qui sont regroupées au niveau territorial.

- **Les écoles d'ingénieurs et de commerce/management** regroupées en réseau et qui recrutent sur concours commun
- **Le réseau des Sciences Po / IEP** (Aix, Lille, Lyon, Rennes, Saint-Germain-en-Laye, Strasbourg et Toulouse) et **Sciences Po / IEP Paris**
- **Les parcours spécifiques "accès santé" (PASS)** en **Ile-de-France** regroupés à l'échelle régionale
- **Le concours commun des écoles nationales vétérinaires**

## Les vœux multiples : EXEMPLES

- Vous demandez un BTS « Métiers de la chimie » dans 7 établissements différents :

Dans votre dossier, ces demandes comptent pour 1 vœu (le BTS) et 7 sous-vœux (les établissements) qui sont décomptés dans la limite des 20 sous-vœux autorisés toutes formations confondues.

- Le regroupement d'instituts de formation en soins infirmiers (IFSI) de l'Université Paris Saclay propose 7 instituts. Vous demandez 4 instituts au sein de ce regroupement :

Dans votre dossier, ces demandes comptent pour 1 vœu (le regroupement d'IFSI) et 4 sous-vœux (les instituts), qui ne sont pas décomptés.

A savoir : **un compteur de vœux** permet de suivre les vœux multiples et sous-vœux formulés.

VOEUX DÉPOSÉS

★ 6/10 vœux

★ 3/20 sous-vœux ?

## Secteur géographique :

- > Le secteur de référence : **l'académie**
- > Pour les formations sélectives : pas de secteur géographique
- > Pour les formations non-sélectives : Les lycéens peuvent faire des vœux dans leur académie ou en dehors. Mais lorsque la licence, le LPE ou le PASS est très demandé, une priorité au secteur géographique s'applique (un pourcentage maximum de candidats résidant en dehors du secteur géographique est alors fixé par le recteur).

L'appartenance ou non au secteur est **affichée aux candidats**. Les pourcentages fixés par les recteurs

## Les vœux en apprentissage

- Jusqu'à 10 vœux en apprentissage, en plus des 10 autres vœux autorisés**
- Pas de date limite pour formuler des vœux en apprentissage** (pour la majorité des formations en apprentissage)
- Une rubrique spécifique dans votre dossier pour vos vœux en apprentissage**
- Veillez à formuler des vœux de sécurité sous statut étudiant**
- La finalisation d'un projet en apprentissage est soumise à la signature d'un contrat d'apprentissage** (*réponse : candidature retenue sous réserve de la signature d'un contrat*)

**Dernier jour pour formuler vos vœux :**  
**Jeudi 12 mars 2026**

(23h59 heure de Paris)



JUSQU'AU 1ER AVRIL 2026 INCLUS

## Finaliser son dossier et confirmer ses vœux

Pour que les vœux saisis deviennent définitifs sur Parcoursup, les candidats doivent obligatoirement :

- Compléter leur dossier :
  - > rubrique « préférence et autres projets » : **obligatoire**
  - > Lettre de motivation par vœu **uniquement lorsque la formation l'a demandée**
  - > pièces complémentaires demandées par certaines formations
  - > rubrique « activités et centres d'intérêt » (facultative)
- Confirmer chacun de leurs vœux

Un vœu non confirmé avant le 1er avril 2026 (23h59 - heure de Paris)  
ne sera pas examiné par la formation

## La lettre de motivation

**La lettre de motivation n'est obligatoire que si elle est demandée par la formation**

- **Elle sert à expliciter la motivation du candidat, sa connaissance et sa compréhension de la formation demandée et son intérêt pour celle-ci.** Et cela en **1500 caractères**
- **La lettre de motivation** est personnelle. Renseignez-la, soignez l'orthographe et le style, évitez les copier-coller ou les emprunts de formules toutes faites. **Appuyez-vous sur les « attendus » renseignés sur les fiches formation**

**Nouveauté 2026 :** les formations vous précisent comment sont utilisés les lettres de motivation : lecture systématique / utilisation non systématique, pour départager des candidatures, pour conforter l'analyse d'un dossier

## ÉLÉMENTS TRANSMIS AUX FORMATIONS DU SUPÉRIEUR

- La rubrique Activités et centres d'intérêt** une rubrique facultative pour mettre en valeur vos compétences, vos expériences et engagements
  - La lettre de motivation** quand elle est demandée par la formation
  - Les pièces spécifiques ou formulaires** demandés par certaines formations sélectives
  - La fiche Avenir** renseignée par les enseignants et le proviseur de votre lycée
- 
- Les bulletins scolaires et notes du baccalauréat :**
    - **De l'année de première** : bulletins scolaires et notes des épreuves anticipées de français et celles au titre du contrôle continu du baccalauréat (pour les lycéens généraux et technologiques)
    - **De l'année de terminale** : bulletins scolaires des 1er et 2e trimestres (ou 1<sup>er</sup> semestre)
  - Des informations sur votre parcours spécifique**
    - parcours en sections européennes ou binationales ou bac français international (BFI)
    - participation aux cordées de la réussite
    - certification des compétences numériques (Pix)

## La fiche avenir renseignée par le lycée

- Le 2ème conseil de classe examine les vœux de chaque lycéen en prenant en considération le potentiel de chacun.
- Pour chaque lycéen, une **fiche Avenir** est renseignée par le lycée et versée au dossier de l'élève :
  - l'appréciation spécifique des professeurs par discipline, lorsqu'elle est distincte de l'appréciation portée pour chaque trimestre
  - les appréciations du professeur principal sur des compétences transversales
  - l'avis du chef d'établissement sur la capacité à réussir, pour chaque vœu
- La fiche Avenir est **consultable par le lycéen** dans son dossier **à partir du 2 juin 2026**
- Chaque formation établit dans quelle mesure la fiche avenir est prise en compte

Tout élève peut demander une césure directement après le bac : possibilité de suspendre temporairement son parcours d'étude avec la garantie d'intégrer par la suite une formation

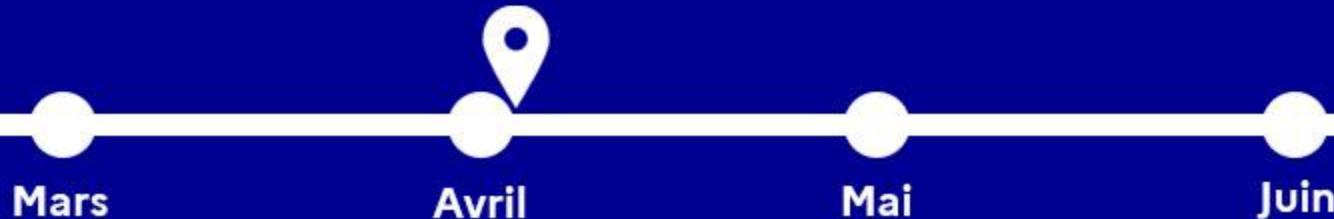
- > **Durée la césure :** d'un semestre à une année universitaire
- > **Demande de césure à signaler lors de la saisie des vœux sur Parcoursup** (en cochant la case « césure »).
- > **L'établissement prend connaissance de la demande de césure après que le lycéen a accepté définitivement la proposition d'admission** > Le lycéen contacte la formation pour s'y inscrire et savoir comment déposer sa demande de césure
- > **La césure n'est pas accordée de droit** : une lettre de motivation précisant les objectifs et le projet envisagés pour cette césure doit être adressée au président ou directeur de l'établissement
- > **À l'issue de la césure, l'étudiant pourra réintégrer la formation s'il le souhaite sans repasser par Parcoursup**

## Focus sur l'accompagnement des candidats en situation de handicap ou atteints d'un trouble de santé invalidant

- **On peut candidater sans évoquer son handicap**
- **Les coordonnées d'un référent handicap sont disponibles sur chaque fiche de formation.**
- **Le candidat peut renseigner une fiche de liaison dans son dossier Parcoursup pour préciser ses besoins (facultatif)**
- **À partir du 2 juin 2026, le candidat peut demander au recteur le réexamen de son dossier** (via la rubrique « contact » dans Parcoursup) s'il ne trouve pas de formation adaptée à ses besoins spécifiques

**Dernier jour pour compléter votre  
dossier et confirmer vos vœux :  
mercredi 1<sup>er</sup> avril 2026**

(23h59 heure de Paris)



3

2 juin 2026 > 11 juillet 2026

Je reçois les réponses des formations et je décide

# Les dates clefs de la phase d'admission

A partir du 2 juin

Réponses aux propositions d'admission  
au fur et à mesure

Du 5 au 8 juin inclus

Classement **obligatoire** des vœux en attente par ordre  
de préférence

Du 12 au 19 juin

Suspension des délais de réponse pendant les épreuves  
du BAC

7 juillet

Résultats du BAC

11 juillet

Fin de la phase principale d'admission

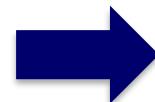
PHASE D'ADMISSION PRINCIPALE : DU 2 JUIN AU 11 JUILLET

- > Les candidats consultent **les réponses des formations le 2 juin 2026.**
- > **Ils reçoivent les propositions d'admission au fur et à mesure et en continu**
- > Les candidats doivent obligatoirement **répondre** à chaque proposition d'admission reçue **avant la date limite indiquée dans leur dossier. En l'absence de réponse, la proposition est retirée.**
- > Parcoursup permet de conserver les **vœux en attente** et les candidats peuvent suivre la situation qui évolue en fonction des places libérées. Des indicateurs seront disponibles pour chaque vœu.
- > Il existe un site d'entraînement pour comprendre la phase d'admission et s'exercer.

## Quelles réponses de la part des formations ?

### FORMATIONS SÉLECTIVES (BTS, BUT, CLASSE PRÉPA, IFSI, ÉCOLES, ETC.) :

Oui  
(proposition d'admission)



Le candidat accepte la proposition ou y renonce avant la date limite indiquée

En attente d'une place



Le vœu en attente est maintenu d'office. Lorsque le candidat accepte une proposition, la plateforme lui demande d'indiquer les vœux en attente qu'il souhaite conserver

Non



Le candidat peut demander à la formation les raisons de cette décision  
La marche à suivre est explicitée dans son dossier, en face du vœu

## Quelles réponses de la part des formations ?

### FORMATIONS NON SÉLECTIVES (LICENCES, LPE, PASS)

Oui  
(proposition d'admission)



Le candidat accepte la proposition ou y renonce avant la date limite indiquée

OUI-SI (\*)  
(proposition d'admission)



Le candidat accepte la proposition ou y renonce avant la date limite indiquée

En attente d'une place



Ce vœu en attente est maintenu d'office. Lorsque le candidat accepte une proposition, la plateforme lui demande d'indiquer les vœux en attente qu'il souhaite conserver

\* Oui-si : le candidat est accepté à condition de suivre un parcours de réussite (remise à niveau, tutorat..)

## Les délais de réponse aux propositions d'admission

- Pour une proposition reçue entre le 2 et le 3 juin 2026 inclus, le candidat a jusqu'au **4 juin 2026, 23h59** (heure de Paris) pour répondre
- Pour une proposition reçue entre le **4 juin 2026** et le **9 juillet 2026** : il a 2 jours pour répondre

La date limite de réponse est affichée dans le dossier du candidat en face de la proposition d'admission.

Statut PROPOSITION D'ADMISSION	Réponse de la formation OUI	Phase PRINCIPALE
I.U.T du Centre-Val de Loire (Tours - 37) BUT - Carrières sociales Parcours animation sociale et socioculturelle	<b>Répondre</b>	
Détail Vous avez une proposition d'admission (Oui) pour cette formation. Répondez avant le : <b>A 05 JUIN 23H59 (HEURE DE PARIS)</b>		

**ATTENTION**

**Sans réponse dans les temps la proposition sera perdue**

> **Le candidat reçoit une seule proposition d'admission et il a des vœux en attente :**

- Il accepte ou renonce à la proposition + il doit indiquer le(s) vœu(x) en attente qu'il souhaite conserver

> **Le candidat reçoit plusieurs propositions d'admission et il a des vœux en attente :**

- Il ne peut accepter qu'une seule proposition à la fois.
- Il peut indiquer le(s) vœu(x) en attente qu'il souhaite conserver.

> **Le candidat ne reçoit que des réponses « en attente » :**

Pas de démarche quand tous les vœux sont en attente le 2 juin – ils sont automatiquement conservés.  
Le candidat aura à se prononcer lors de l'arrivée d'une proposition d'admission.

Statut **EN ATTENTE**

Ma position actuelle dans la liste d'attente

132

Phase **PRINCIPALE**

**Du 5 au 8 juin 2026**  
**Classement des vœux en attente**

## CLASSEMENT DES VŒUX EN ATTENTE

- **Quand ?** Entre le vendredi 5 et le lundi 8 juin 2026 inclus
- **Qui est concerné ?** **Tous les candidats qui ont des vœux en attente au 5 juin** (avec ou sans proposition d'admission acceptée) **et qui souhaitent les conserver (en tout ou partie).**

Les candidats concernés recevront des informations et rappels par mail et sms.

Pour les candidats qui auront déjà accepté une proposition d'admission, elle leur reste bien-sûr acquise et ils n'auront aucune action à faire pour la conserver.

- **Comment ?** Se connecter et classer ses vœux par ordre de préférence (non communiqué aux formations + ne modifie pas le rang dans la liste d'attente)

## ATTENTION : À compter du 9 juin 2026

- Les vœux en attente non classés avant le 8 juin 23h59 sont supprimés
- Si un candidat reçoit une proposition d'admission pour un vœu en attente classé :
  - Il peut choisir d'accepter ou de refuser cette proposition
  - **Tous les vœux qui viennent après dans son classement sont supprimés**

**Par exemple :** Paul a classé 5 vœux en attente. S'il reçoit une proposition d'admission relative à son vœu classé en 1<sup>er</sup>, ses vœux en position 2, 3, 4 et 5 sont supprimés. S'il avait déjà accepté une proposition d'admission, il devra choisir entre la nouvelle proposition et celle déjà acceptée.

---

- **Quand :** Du 11 juin au 10 septembre 2026
- **Pour :** Les candidats qui n'ont pas reçu de proposition d'admission en priorité
- **Comment formuler des vœux ?**
  - Accès à la phase complémentaire à partir du dossier Parcoursup
  - Une actualisation quotidienne des formations ayant des places disponibles
  - **10 vœux maximum** pour des formations sélectives ou non sélectives
  - Quelques règles spécifiques pour la formulation des vœux en phase complémentaire

## Fin de la phase d'admission principale le 11 juillet 2026

Les formations sont complètes, les listes d'attente n'évoluent plus.

**Le 11 juillet 2026**, les vœux en attente classés par les candidats et toujours présents dans leur dossier seront automatiquement archivés dans leur dossier (répondeur automatique en été).

## Phase d'inscription administrative

Se fait directement auprès de l'établissement. Modalités d'inscription visibles sur parcoursup.

Attention aux délais d'inscription!

## Qui peut saisir la CAES ?

- **Les élèves à besoins spécifiques** liés à une situation de handicap ou présentant un trouble de santé invalidant, **sportif de haut niveau** inscrits sur liste ministérielle ou **chargés de famille** et au 2 juin 2026 vous n'ayant reçu que des réponses négatives ou avec des modalités d'accueil dans la formation qu'ils souhaitent accepter incompatibles avec des besoins particuliers.
- Les élèves qui au 1er juillet 2026 ont formulé des vœux en phase principale et des vœux en phase complémentaire et qui n'ont pas reçu de proposition d'admission.

## Comment ?

Via la rubrique contact de votre dossier Parcoursup (objet : solliciter la CAES)

## Quand ?

La CAES peut-être sollicitée du 1<sup>er</sup> juillet au 8 septembre. Elle accompagne les candidats jusqu'au 12 octobre.

## Des services pour vous aider et répondre à vos questions

- **Le numéro vert 0 800 400 070**
- **La messagerie contact** depuis le dossier Parcoursup
- **Les réseaux sociaux (Instagram, X, Facebook, TikTok, Linkedin, Youtube)** : actualité et conseils
- **Le canal d'actualité Parcoursup info sur Whatsapp** : les dates clés, les informations pratiques et les outils essentiels pour réussir son orientation post bac.  
*Pensez à activer les notifications pour recevoir toutes les informations.*
- **Des tutos vidéos, des quiz et une FAQ très riche (avec un moteur de recherche intégré)**
- **Un site d'entraînement** pour vous préparer à la phase d'admission

## Pensez aussi à préparer votre future vie étudiant

- **Bourse sur critères sociaux :** vous pouvez faire une demande de bourse et/ou de logement en créant votre dossier social étudiant (DSE) via le portail [messervices.etudiant.gouv.fr](https://messervices.etudiant.gouv.fr)  
Vous pouvez calculer vos droits à la bourse via [lescrous.fr/nos-services/simulateur-de-bourse](https://lescrous.fr/nos-services/simulateur-de-bourse)
- **Aide à la mobilité :** Parcoursup propose une aide à la mobilité de 500 € pour les lycéens boursiers qui étudieront dans un établissement situé en dehors de leur académie de résidence.
- **Logement en résidence universitaire :** pour vous aider dans votre recherche, consultez le site [trouverunlogement.lescrous.fr](https://trouverunlogement.lescrous.fr). Pour toute question, une FAQ est proposée sur [etudiant.gouv.fr](https://etudiant.gouv.fr)
- **Santé :** pour rappel, vous êtes automatiquement affilié au régime général de la sécurité sociale. Vous pouvez évaluer votre droit à la Complémentaire santé solidaire et à d'autres prestations sociales depuis le site [mesdroitssociaux.gouv.fr](https://mesdroitssociaux.gouv.fr)

# RDV orientation au lycée et au CIO

**Rencontrer la psychologue de l'EN au lycée – MME GRAZIANI**

- Jeudi toute la journée
- Lundi matin et vendredi après-midi 1 semaine sur 2

**RDV à prendre à la vie scolaire**

**Rencontrer l'équipe des psyEN du CIO de Bordeaux Sud Bègles**

- Tous les jours de la semaine
- Pendant les vacances scolaires

**Permanence de Mme GRAZIANI :**

**Lundi 13H30 – 17H**

**Rdv à prendre auprès du secrétariat du CIO**

Parcoursup.gouv.fr

Instagram icon Facebook icon @parcoursupinfo

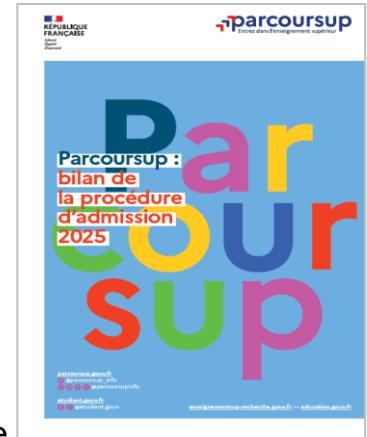
X icon Instagram icon Facebook icon @etudiantgouv

X icon @parcoursup\_info

Twitter icon @parcoursup info

### Une phase d'admission qui propose du choix et des réponses rapidement

- **74 %** des lycéens considèrent que Parcoursup facilite l'entrée dans l'enseignement supérieur
- **5,6** : c'est le nombre de propositions reçues en moyenne par les 650 000 lycéens
- **3,2 jours** : c'est le délai moyen pour recevoir sa 1ère proposition
- **67,9 %** : c'est la part de lycéens qui ont reçu une proposition dès le 1er jour
- **81%** : c'est la part de lycéens ayant reçu au moins 1 proposition la 1ère semaine



### Des solutions pour ceux qui n'ont pas eu de réponses avant le Bac

- **83 000** : c'est le nombre de candidats ayant reçu 1 proposition en phase complémentaire
- **38** : c'est le nombre de lycéens qui n'avaient pas eu de solution fin septembre 2025 parmi les 22 000 candidats accompagnés en CAES

Sources : bilan Parcoursup 2025 ; baromètre Parcoursup 2025 ; note flash SIES « Parcoursup 2025 : les propositions d'admission dans l'enseignement supérieur »

**Oui-si**, c'est une **proposition d'admission avec un dispositif d'accompagnement intégré à la formation**, proposé pour l'essentiel par les licences non sélectives à l'Université

**Objectif : aider les étudiants à réussir leur licence**

Pour découvrir le dispositif proposé par l'université > cliquer sur le **bouton « infos sur le oui-si »** en face de la proposition dans votre dossier. Les dispositifs sont variés :

- accompagnement méthodologique,
- modules de remise à niveau dans certaines matières,
- tutorat individualisé ou collectif avec un enseignant ou un étudiant tuteur.

Cet accompagnement peut être **programmé sur la durée de la Licence en 3 ans ou, dans certains cas, sur 4 ans** pour permettre à l'étudiant d'avancer à son rythme et réussir sa 1<sup>ère</sup> année en 2 ans avec des bases solides.

**À savoir** : 26 000 étudiants inscrits en oui-si en 2024-2025

## Un appui aux lycéens boursiers

Priorité accordée aux lycéens boursiers dans chaque formation, y compris les plus sélectives (des taux minimum définis par les recteurs et affichés sur Parcoursup).

Une aide financière de 500 € aux lycéens boursiers qui s'inscrivent dans une formation située en dehors de leur académie de résidence.

## Une prise en compte possible de la participation aux cordées de la réussite

Les formations du supérieur peuvent intégrer ce critère dans leur examen des vœux : près de 40 % ont fait ce choix pour 2025.

## Des places priorisées pour les lycéens professionnels et technologiques dans les formations professionnalisantes (BTS et BUT) dans lesquelles ils réussissent le mieux

## Une priorité d'accès aux licences en tension pour les candidats du secteur

(académie en général ; des exceptions géographiques affichées aux candidats)